



Agence immobilière injoignable

Par **Alice_etn**, le **29/04/2015** à **00:52**

Bonjour,

Je dois quitter l' appartement que je loue début juillet suite à un préavis de 3 mois. Le problème est que cela fait 2 mois que l'agence immobilière qui gère ce bien est injoignable, ni par téléphone, ni par mail, ni dans leur bureau qui semble fermé. Ils ont accusé réception de ma lettre de préavis mais je ne parviens pas à avoir d'autre contact ni réponse. Avant cela la communication était normale, cela a changé presque du jour au lendemain. Je précise tout de même que les loyers me sont débités normalement tous les mois et je reçois les quittances de loyer.

Le problème à présent est que j'ai besoin de les joindre pour savoir comment se passe la fin de mon contrat (paiement, date d'état des lieux, restitution du dépôt de garantie, etc.) et je ne sais pas comment je devrais faire s'ils restent injoignables jusqu'à cette date.

Je vous remercie donc si vous savez me dire quelles démarches je dois suivre dans cette situation.

Merci de vos réponses